



- Prévient la diarrhée associée aux antibiotiques
- Est recommandé par les guidelines^{1,2}
- Est efficace chez l'enfant et chez l'adulte



Gélules en pot ou sous blister
pour toute la famille



ENFANTS :

2 gélules ou sachets par jour,
en 2 prises.

ADULTES :

2 à 4 gélules ou sachets par jour,
en 2 prises.



Sachets arôme tutti frutti
Dès la naissance

2023_ENT_HCP_004

TRAITEMENTS DENTAIRES ET ANTIBIOTHÉRAPIE RECOMMANDATIONS



Quand recourir aux antibiotiques en pratique dentaire ?

Le KCE a publié en 2020 un « Guide clinique pour la prescription prudente d’antibiotiques en pratique dentaire » (KCE Report 332B).

Les recommandations de ce guide, basées sur les principes de l’EBM, sont reprises dans le tableau ci-dessous avec la force de la recommandation du KCE et le niveau de preuve apporté par la littérature scientifique.

Comme toujours dans l’EBM, il s’agit de recommandations et non pas de règles obligatoires. Le praticien est laissé seul juge de son application en fonction du patient, de la situation présente et de son expérience professionnelle.

INDICATION	ANTIBIOTIQUES	RECOMMANDATION	PREUVE
DENTS TEMPORAIRES			
Pulpite irréversible symptomatique	Pas recommandé	Forte	Très faible
Abcès odontogène sans signes d’expansion ni signes systémiques	Pas recommandé	Forte	Très faible
Prévention de la diffusion systémique si signes d’expansion locale ou systémiques	Envisageable	Faible	Très faible
DENTS DÉFINITIVES			
Pulpite irréversible symptomatique	Pas recommandé	Forte	Faible
Périodontite apicale symptomatique/abcès aigu			
• En supplément au traitement local	Pas recommandé	Forte	Très faible
• Prévention de la diffusion si signes d’expansion locale ou systémiques	Envisageable	Faible	Très faible
Réimplantation après avulsion	Pas recommandé	Forte	Très faible
Traitement non chirurgical de parodontite agressive	Envisageable	Faible	Faible
Abcès parodontal ou péricoronarite			
• Abcès parodontal sans signes d’expansion locale ni systémiques	Pas recommandé	Forte	Très faible
• Abcès après traitement parodontal adéquat	Pas recommandé	Forte	Très faible
• Péricoronarite sans signes d’expansion locale ni signes systémiques	Pas recommandé	Forte	Très faible
• Péricoronarite après traitement parodontal adéquat	Pas recommandé	Forte	Très faible
• Abcès parodontal avec signes d’expansion locale ou systémiques	Envisageable	Faible	Très faible
• Prévention de l’extension étendue si signes d’expansion locale ou systémiques	Envisageable	Faible	Très faible
Pose d’implants dentaires	Prise préparatoire	Forte	Faible
Extraction de dents	Pas recommandé	Forte	Très faible
Antibioprophylaxie chez les patients à haut risque	Envisageable	Faible	Très faible
Antibioprophylaxie chez les porteurs d’implant orthopédique	Pas recommandé	Forte	Très faible

EBM: Evidence-based Medicine.

1. Guarner F. et al. World Gastroenterology Organisation Global guidelines. Probiotics and prebiotics February 2023.
2. Szajewska et al., Probiotics for the Management of Pediatric Gastrointestinal Disorders: Position Paper of the SPGHAN Special Interest Group on Gut Microbiota and Modifications J Pediatr Gastroenterol Nutr. 2023 Feb 1;76(2):232-247.

INFORMATIONS ESSENTIELLES - DENOMINATION DU MEDICAMENT: Enterol 250 mg, poudre pour suspension buvable. Enterol 250 mg, gélules. *Saccharomyces boulardii* CNCM I-745. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE: *Enterol 250 mg, poudre pour suspension buvable*: Chaque sachet-dose de poudre pour suspension buvable contient 250 mg de *Saccharomyces boulardii* CNCM I-745 sous forme lyophilisée (soit au minimum 6×10^9 cellules reviviscentes au moment de la fabrication et 1×10^9 cellules lyophilisées reviviscentes à la date de péremption). *Enterol 250 mg, gélules*: Chaque gélule contient 250 mg de *Saccharomyces boulardii* CNCM I-745 sous forme lyophilisée (soit au minimum 6×10^9 cellules reviviscentes au moment de la fabrication et 1×10^9 cellules lyophilisées reviviscentes à la date de péremption). Excipient(s) à effet notoire (voir rubrique 4.4 du RCP): *Enterol 250 mg, poudre pour suspension buvable*: fructose, lactose monohydraté, sorbitol. *Enterol 250 mg, gélules*: lactose monohydraté. Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1 du RCP. FORME PHARMACEUTIQUE: *Enterol 250 mg, poudre pour suspension buvable*: Poudre pour suspension buvable. *Enterol 250 mg, gélules*: Gélule. DONNEES CLINIQUES: Indications thérapeutiques: • Prévention de la diarrhée associée à l’antibiothérapie à large spectre chez des sujets prédisposés à développer une diarrhée à *Clostridium difficile* ou rechute de diarrhée à *Clostridium difficile*. • Traitement des diarrhées aiguës chez les enfants jusqu’à 12 ans, en complément de la réhydratation orale. Posologie et mode d’administration: Posologie: Adulte: 2 à 4 gélules ou 2 à 4 sachets-doses par jour, en 2 prises. Population pédiatrique: Enfant: 2 gélules ou 2 sachets-doses par jour, en 2 prises. Mode d’administration: Gélules: avaler avec un peu d’eau. Sachets-doses: diluer la poudre dans un verre d’eau. Précautions à prendre avant la manipulation ou l’administration du médicament: En raison d’un risque de contamination aéroportée, les sachets ou gélules ne peuvent pas être ouverts dans les chambres des patients. Les professionnels de la santé doivent porter des gants durant la manipulation de probiotiques en vue de leur administration, puis les jeter immédiatement après usage et se laver les mains avec soin (voir rubrique 4.4 du RCP). Durée du traitement: Prévention des récurrences ou rechute de diarrhée à *Clostridium difficile*: 4 semaines. Traitement de la diarrhée en complément à la réhydratation orale chez l’enfant: 1 semaine. Contre-indications: • Hypersensibilité à la substance active ou à l’un des excipients mentionnés à la rubrique 6.1 du RCP. • Patients porteurs d’un cathéter veineux central, patients dans un état critique ou immunodéficients en raison du risque de fongémie (voir rubrique 4.4. du RCP). • Allergie aux levures, spécialement *Saccharomyces boulardii* CNCM I-745. Effets indésirables: Les effets indésirables sont classés ci-dessous par système-organe et par fréquence comme définies ci-après: très fréquents ($\geq 1/10$), fréquents ($\geq 1/100$, $< 1/10$), peu fréquents ($\geq 1/1.000$, $< 1/100$), rares ($\geq 1/10.000$, $< 1/1.000$), très rares ($< 1/10.000$), fréquence indéterminée (ne peut être estimée sur la base des données disponibles). Classes de systèmes d’organes. Fréquence. Infections et infestations: Très rares: Fongémie chez des patients porteurs d’un cathéter veineux central, et chez des patients dans un état critique ou immunodéficients (voir rubrique 4.4 du RCP), mycose à *Saccharomyces boulardii* CNCM I-745. Fréquence indéterminée: Sepsis chez les patients de réanimation ou immunodéprimés (voir rubrique 4.4 du RCP). Affections du système immunitaire: Très rare: choc anaphylactique. Affections vasculaires: Très rare: choc anaphylactique. Affections respiratoires, thoraciques et médianales: Très rare: dyspnée. Affections gastro-intestinales: Très rares: constipation, épigastralgies, météorisme abdominal (épigastralgies et météorisme abdominal ont été observés lors d’études cliniques). Affections de la peau et du tissu sous-cutané: Très rares: prurit, exanthème, CEdème de Quincke. Troubles généraux et anomalies au site d’administration: Très rares: soif. Déclaration des effets indésirables suspectés: La déclaration des effets indésirables suspectés après autorisation du médicament est importante. Elle permet une surveillance continue du rapport bénéfice/risque du médicament. Les professionnels de santé déclarent tout effet indésirable suspecté via le système national de déclaration (Belgique: www.notifierunefetinde-sirable.be, adr@afmps.be; Luxembourg: www.guichet.lu/pharmacovigilance). TITULAIRE DE L’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE: BIOCODÉX Benelux NV/SA, Square Marie Curie 20, 1070 Bruxelles, Belgique; Tél: 0032(0)23704790. NUMERO(S) D’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE: Enterol 250 mg, poudre pour suspension buvable: BE269026; Enterol 250 mg, gélules en flacon en verre: BE269035; Enterol 250 mg, gélules en plaquette: BE397896. MODE DE DELIVRANCE: Délivrance libre. DATE DE MISE A JOUR DU TEXTE: Mise à jour: 01/2023. Approbation: 03/2023.

QUELQUES CONSEILS POUR OPTIMISER VOTRE TRAITEMENT PAR ANTIBIOTIQUES

Nous sommes tous porteurs de bactéries : dans le tube digestif, sur la peau, dans le nez, dans la bouche...

Certaines de ces bactéries sont bénéfiques : elles aident au bon fonctionnement de notre corps. Il faut les renforcer à l'aide de probiotiques.

D'autres bactéries sont nuisibles : il faut les combattre à l'aide d'antibiotiques.

Un mauvais usage des antibiotiques fait courir le risque de résistance avec reprise de l'infection : respectez bien les consignes de votre dentiste lorsqu'il vous en prescrit.

Pour renforcer les bonnes bactéries et lutter contre les mauvaises, il faut associer les probiotiques aux antibiotiques.

Comment bien prendre vos antibiotiques

- Jamais d'antibiotiques sans ordonnance
- Votre dentiste vous prescrit un antibiotique en fonction de votre situation
- Signalez-lui vos allergies (pénicilline par exemple)
- Respectez la dose prescrite
- Prenez les antibiotiques au moment prescrit
- Respectez la durée du traitement
- Prenez vos antibiotiques avec de l'eau
- Sauf accord de votre dentiste, n'arrêtez pas le traitement
- Ne prenez pas les antibiotiques restants d'un traitement précédent
- Ramenez vos anciens antibiotiques au pharmacien
- Pour protéger votre flore intestinale, prenez un probiotique



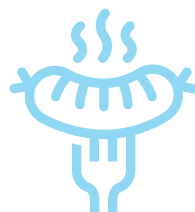
Rappels concernant la prise

	ANTIBIOTIQUE	PROBIOTIQUE
DOSE		
DURÉE		

CACHET DU DENTISTE

Pendant votre traitement

- Plus que jamais, lavez-vous les mains fréquemment
- Buvez suffisamment mais évitez les jus de fruits et sodas
- Ne prenez pas d'alcool pendant votre traitement
- Ne prenez pas de café en même temps que vos antibiotiques
- Limitez votre consommation de produits laitiers
- Ne consommez pas de pamplemousses



Après votre traitement

- Consommez abondamment des légumes
- Prenez régulièrement du potage, de préférence fait maison
- Consommez des aliments riches en fibres (céréales complètes)
- Consommez des aliments fermentés (choucroute, yaourt, kéfir...)